



## Soulte et pret bancaire

Par **cml42**, le **18/09/2020** à **16:04**

Bonjour,

Héritière en indivision (3 enfants), je souhaite racheter les 2 autres parts. Problème pour prêt à la banque car je n'ai pas de revenu, seul mon mari travaille et en cas de rachat des deux autres parts je serai au final la seule propriétaire. La banque ne peut donc me faire le prêt pour rachat de soulte alors que nous le sollicitons à deux (mon mari et moi) sous le régime de la communauté. Comment faire pour obtenir un prêt ?

Merci pour votre réponse

Par **youris**, le **18/09/2020** à **16:23**

bonjour,

la seule personne solvable étant votre mari, l'organisme de crédit ne veut pas vous accorder de prêt puisque votre mari ne sera pas propriétaire du bien qui est la garantie du prêt. il faudrait que le bien appartienne à votre communauté si vous êtes mariés sous le régime légal.

Salutations

Par **Visiteur**, le **18/09/2020** à **22:20**

Bonsoir

Souhaitez vous...ou pas....que votre mari soit également propriétaire d'une partie de ce bien ?

Par **cml42**, le **19/09/2020** à **08:26**

Bonjour,

L'objectif est qu'au final la maison appartienne au deux compte tenu que je suis propriétaire des 1/3 par héritage et que le reste est financé par prêt souscrit ensemble en communauté.

Par **youris**, le **19/09/2020** à **10:02**

Si vous voulez que la communauté possède des droits indivis dans ce bien, il faut que les autres indivisaires vendent leurs droits indivis à votre communauté.  
Et vous devriez obtenir votre prêt